

VILLE DE BRUXELLES - Communiqué de presse
Mohamed Ouriaghli, Echevin en charge du Logement,
de l'Egalité des chances et de l'Informatique



Harenberg : premier complexe de logements de la Régie foncière de la Ville de Bruxelles construits selon le standard passif

Bruxelles, le lundi 16 décembre 2013

Ce samedi matin, Mohamed Ouriaghli, en sa qualité d'Echevin du Logement, a inauguré l'îlot d'habitations Harenberg. Situé dans la localité de Haren, il est pourvu de trente logements : 25 passifs et 5 zéro énergie à partir de cinq structures préfabriquées. Une triple première ! Initié en octobre 2012, ce chantier n'a duré que quatorze mois. Un gain de temps qui n'a aucunement compromis la qualité, la performance énergétique du projet.

En effet, par rapport à la norme E90, ces logements auront une consommation de chauffage diminuée de 90%. Dans le cas des duplex d'environ 100 m², par exemple, la facture mensuelle de chauffage sera équivalente au prix de deux cafés ! En outre, deux citernes de récupération d'eau de pluie de 15.000 litres ont été installées. Cette eau sera utilisée pour les toilettes. Autre caractéristique marquante, les matériaux. Ceux-ci sont sains pour l'environnement et pour les futurs locataires, et ce, afin de réduire la pollution intérieure. Les matériaux pourront facilement être recyclés et les déchets de construction ont été fortement limités.

Implantées à Haren, ces habitations, d'un gabarit R+1 ou R+2 en accord avec le reste de la rue, offrent un niveau de convivialité poussé maintenant une perspective sur le paysage champêtre. Par l'entremise du système d'imbrication de modules, chaque logement bénéficie d'un accès à un espace extérieur qui lui est propre, que ce soit un jardin pour les modules du bas ou une terrasse en toiture pour les modules du haut. Les types se veulent variés : maisons unifamiliales de trois et quatre chambres sur le front de rue et studios et appartements en cœur d'îlot. Deux d'entre eux sont totalement adaptés pour être occupés par des personnes à mobilité réduite. La répartition est la suivante :

- 4 studios ;
- 19 unités de 2 chambres ;
- 4 unités de 3 chambres ;
- 3 unités de 4 chambres.

Mohamed Ouriaghli (PS), Echevin du Logement, tient à mettre en avant le caractère remarquable de l'ouvrage : *« Notre préoccupation est de construire du logement accessible à la classe moyenne. Cette construction intensive, 1150 unités sous l'ancienne législature et 850 demain, n'empiète aucunement sur la qualité des productions. Le site Harenberg est le fidèle exemple de notre manière de procéder. Il s'agit de bâtiments exemplaires à tous les sens du terme. Les familles qui viendront peupler, animer l'îlot profiteront de ce cadre magnifique tout en ne devant pas supporter des charges énergétiques importantes ».*

Le coût total du projet s'élève à 9.179.840€. Le bureau d'architecture qui a supervisé les travaux est le bureau a2m. L'entreprise générale qui les a réalisés est Democo. 17 des 30

habitations ont déjà trouvé locataires. Les autres peuvent être visitées via l'agence locative : <http://www.bruxelles.be/4807>



Cabinet de l'Echevin
Alexandre Van der Linden
02/279.41.35 - 0485/190.692